

Brève - Pédophilie : erreur d'appréciation dans l'éducation nationale

Author : Rédaction RC

Categories : [Brèves](#)

Date : 27 avril 2016



Une enquête pointe une " erreur d'appréciation " dans l'affaire de Villemoisson impliquant un professeur

Comment l'éducation nationale a-t-elle pu laisser un enseignant condamné en 2006 pour pédophilie par un tribunal britannique continuer à enseigner, alors même qu'elle était au courant de cette condamnation ? C'est bien le mystère qu'a tenté de percer l'enquête administrative rendue publique vendredi 22 avril sur l'affaire de Villemoisson-sur-Orge – du nom de la commune de l'Essonne où enseignait, jusqu'à sa suspension, il y a deux mois, le professeur de mathématiques mis en cause.

Sa conclusion : il n'y a eu, de la part de la commission disciplinaire de l'académie de Versailles

chargée en 2007 de statuer sur une éventuelle sanction, ni laxisme, ni complaisance, ni volonté d'étouffer l'affaire. C'est plutôt une " *erreur d'appréciation* " qui l'a conduit à réintégrer l'enseignant dans son poste malgré sa condamnation, expliquent les inspecteurs généraux. Une erreur suffisamment " *grave* " aux yeux de la ministre de l'éducation, Najat Vallaud-Belkacem, pour qu'elle considère que, " *si l'affaire s'était déroulée aujourd'hui, la question du maintien en poste du recteur se poserait* ". Mais " *la question ne se pose pas, ce dernier étant aujourd'hui à la retraite et n'occupant plus de fonction administrative* ", a-t-elle déclaré dans un entretien à *Libération* vendredi.

[Lire](#) l'intégralité de l'article sur LeMonde.fr